Province de Québec Municipalité du Canton de Roxton

Le conseil de la municipalité du Canton de Roxton siège en séance ordinaire, ce 9 septembre 2024 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin

Les conseillers : M. Pascal Richard

M. Stéphane Martin M. Stéphane Beauregard M. François Légaré M. François Gastonguay M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

160-09-2024 1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard appuyé par M. Stéphane Martin et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Questions de l'assemblée;
- 3. Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et du 27 août 2024;
- 4. Rapport de la directrice des travaux publics;
- 5. Prévisions budgétaires 2025 Petit 3^{ème} Rang;
- 6. Remplacement d'un ponceau dans le Petit 3^{ème} Rang;
- 7. Fonds carrières et sablières Utilisation d'un montant pour l'épandage d'abatpoussière supplémentaire;
- 8. Rapport du Service d'inspection en bâtiments;
- 9. Démission d'un membre du comité consultatif d'urbanisme;
- 10. Règlement fixant les modalités de la prise en charge par la municipalité du Canton de Roxton de l'entretien de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée;
- 11. Services juridiques pour l'année 2025 Offre de services de Therrien, Couture, Jolicoeur;
- 12. Servitude d'égouttement des eaux avec Félix Dorais (lot 3 842 966) Mandat à Me Christian Daviau, notaire;
- 13. Servitude d'égouttement des eaux avec Félix Dorais (lot 3 842 966) Autorisation de signature des documents;

- 14. Acquisition d'une partie de la propriété de Mme Jeannette Pontbriand Mandat à Me Christian Daviau, notaire;
- 15. Proclamation de la Semaine québécoise de réduction des déchets 2024;
- 16. Demande d'appui de Catherine Plante pour un projet d'œuvres artistiques;
- 17. Liste des comptes;
- 18. Divers:
 - 18.1. Achat de deux tablettes androïd;
- 19. Rapport des comités;
- 20. Correspondance;
- 21. Questions de l'assemblée;
- 22. Levée de l'assemblée.

161-09-2024 3. Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et du 27 août 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 5 et 27 août 2024;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adoptée

162-09-2024 4. Rapport de la directrice des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE Mme Stéphanie Lasnier, directrice des travaux publics a déposé un rapport des activités du service de voirie du mois d'août et de celles à venir en septembre;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Martin appuyé par M. Pascal Richard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé .

Adoptée

163-09-2024 5. <u>Prévisions budgétaires 2025 – Petit 3^{ème} Rang</u>

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 8.0 de l'entente intermunicipale avec la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford pour l'entretien du Petit 3^{ème} Rang, la Municipalité du Canton de Roxton doit présenter un projet de budget et que ces prévisions sont conditionnelles à l'approbation des deux municipalités parties à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté un projet de budget sous différentes options;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par M. Éric

Il est proposé par M. Éric Beauregard appuyé par M. Pascal Richard et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- D'approuver le projet de budget incluant les travaux annuels de voirie du Petit 3^{ème} Rang au montant de 11 898.25 \$;
- Que les dépenses d'entretien excèdent la subvention reçue pour un montant estimé à 3 964.61 \$, soit 1 982.31\$ \$ par municipalité et que selon l'entente la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford doit contribuer pour la partie des frais excédant la subvention reçue;
- Que, tel que prévu à l'entente, le budget pour l'entretien de la partie non-subventionnée s'élève à 1 100 \$, soit 550 \$ par municipalité;
- Que le montant qui sera prévu au poste budgétaire pour l'année 2025 sera établi selon l'éventualité ou non de subvention et ce, conditionnellement à l'approbation de la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford.

Adoptée

164-09-2024 6. Remplacement d'un ponceau dans le Petit 3^{ème} Rang

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de replacement deux ponceaux la partie nonsubventionnée du Petit 3^{ème} Rang;

CONSIDÉRANT le coût des travaux s'élève à 30 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE selon l'entente intermunicipale avec la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford pour l'entretien du Petit 3^{ème} Rang, les municipalités doivent contribuer à part égale aux coûts des travaux;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Martin

Appuyé par M. Pascal Richard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux de remplacement des ponceaux et ce, conditionnellement à ce que la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford accepte de payer sa part des travaux.

Adoptée

7. Fonds carrières et sablières – Utilisation d'un montant pour l'épandage d'abat-poussière supplémentaire

Il est proposé par M. Éric Beauregard

Appuyé par M. François Légaré

Et résolu à l'unanimité des conseillers de prendre la somme de 4600 \$ dans le fonds carrières et sablières pour le paiement d'une partie de l'abat-poussière supplémentaire à épandre suite aux travaux de rechargement du chemin de la Mine et du 4ème Rang.

Adoptée

166-09-2024 8. Rapport du Service d'inspection en bâtiments

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du Service d'inspection en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

Appuyé par M. Stéphane Martin

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport du Service d'inspection en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

9. Nomination d'un membre du comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE M. Louis-Paul Quérel ayant déménagé il a remis sa démission à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme puisqu'il ne répond plus à la condition « être un citoyen du Canton de Roxton »;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Appuyé François Légaré

Et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Tony Martel à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

10. Règlement fixant les modalités de la prise en charge par la municipalité du Canton de Roxton de l'entretien de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée – Dépôt d'un nouveau projet de règlement

Suite à de nouvelles suggestions un nouveau projet de règlement a été déposé par M. Stéphane Martin, conseiller.

168-09-2024 11. <u>Services juridiques pour l'année 2025 – Offre de services de Therrien, Couture, Jolicoeur</u>

CONSIDÉRANT QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité du Canton de Roxton une offre de services professionnels pour l'année 2025;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la Municipalité du Canton de Roxton;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Roxton accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2025.

Adoptée

169-09-2024 12. <u>Servitude d'égouttement des eaux avec Félix Dorais (lot 3 842 966) – Mandat à Me Christian Daviau, notaire</u>

CONSIDÉRANT QU'une « Entente d'engagement à signer une promesse de servitude » a été convenue avec M. Félix Dorais propriétaire du 205, chemin de Chalets afin de permettre l'égouttement des eaux provenant du terrain de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la description technique préparée par Émilie Martin-Ouellet, arpenteure-géomètre portant le numéro 4540 émis le 14 août 2024;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me Christian Daviau, notaire, pour la conclusion de la servitude d'égouttement des eaux entre la municipalité et M. Félix Dorais.

Adoptée

170-09-2024

13. <u>Servitude d'égouttement des eaux avec Félix Dorais (lot 3 842 966) – Autorisation de signature des documents</u>

CONSIDÉRANT QU'une « Entente d'engagement à signer une promesse de servitude » a été convenue le 20 septembre 2022 avec M. Félix Dorais propriétaire du 205, chemin de Chalets afin de permettre l'égouttement des eaux provenant du terrain de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la description technique préparée par Émilie Martin-Ouellet, arpenteure-géomètre portant le numéro 4540 émis le 14 août 2024;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer les documents à intervenir.

Adoptée

171-09-2024

4. <u>Acquisition d'une partie de la propriété de Mme Jeannette Pontbriand - Mandat à Me Christian Daviau, notaire</u>

CONSIDÉRANT l'offre d'achat intervenue avec Mme Jeannette Pontbriand le 25 janvier 2024;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

Appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me Christian Daviau, notaire, pour la préparation de l'acte de vente et tout autre document à intervenir pour donner plein effet à cet acquisition.

Adoptée

172-09-2024

15. Proclamation de la Semaine québécoise de réduction des déchets 2024

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2024 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 21 au 27 octobre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement,

contribuent à réduire significativement la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité du Canton de Roxton proclame la semaine du 21 au 27 octobre 202 "La Semaine québécoise de réduction des déchets".

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par la réduction du gaspillage alimentaire, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

Adoptée

173-09-2024 16. <u>Demande d'appui de Catherine Plante pour un projet d'œuvres artistiques</u>

CONSIDÉRANT QUE Mme Catherine Plante est une citoyenne de la MRC d'Acton et artiste professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet « La biodiversité au cœur de nos municipalités » Mme Plante va créer huit œuvres représentant les espèces emblématiques (faune et flore) de chacune des municipalités de la MRC d'Acton;

CONSIDÉRANT QUE chacune des œuvres sera transposée sur un ponceau qui sera par la suite installé dans chacune des municipalités respectives;

CONSIDÉRANT QUE Mme Plante rencontrera un représentant de la municipalité afin de bien choisir les espèces à représenter sur l'œuvre et aussi déterminer de l'emplacement du panneau;

CONSIDÉRANT QU'aucune contribution financière n'est demandée par Mme Plante;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Martin appuyé par M. Pascal Richard et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet de Mme Catherine Plante dans son projet.

Adoptée

174-09-2024 17. <u>Liste des comptes</u>

Il est proposé par M. Éric Beauregard appuyé par M. Stéphane Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 293 551.92 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, greffière-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

175-09-2024

18.1 Achat de deux tablettes androïd

CONSIDÉRANT QUE deux tablettes androïd utilisées par les membres du conseil ne sont plus fonctionnelles;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de deux tablettes androïd.

Adoptée

20. Correspondance

Les élus ont pris connaissance de la correspondance transmise.

176-09-2024

22. <u>Levée de l'assemblée</u>

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. Éric Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21h00.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

greffière-trésorière

6015